MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires | 2 Choix définitifs | Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

AJOUTER UN CHOIX

ANNULER VALIDER

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques.

Le parent ayant saisi les choix doit répondre aux propositions du conseil de classe :

- en acceptant une des voies pour lesquelles le conseil de classe a répondu « Oui » ou une des voies non demandées par la famille mais proposées par le conseil de classe ;
- OU en refusant toutes les propositions du conseil de classe.

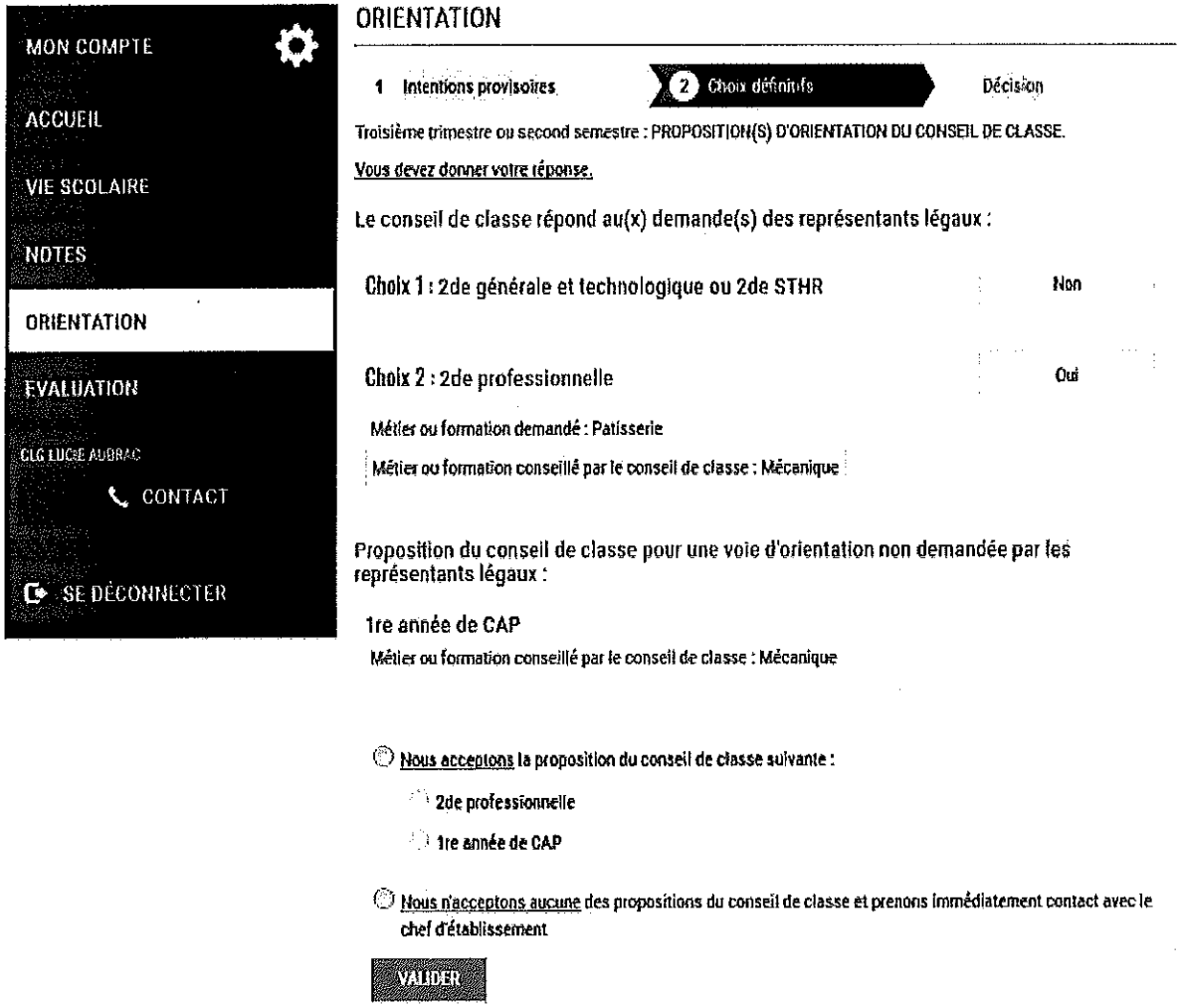
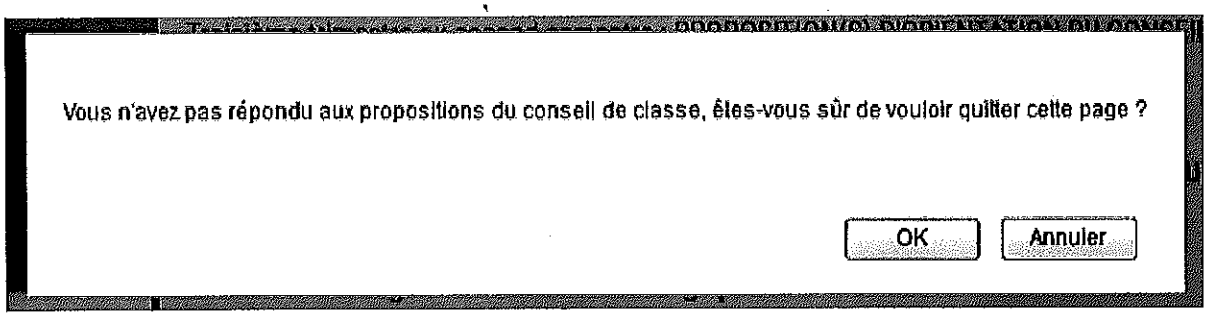
Si le parent quitte la page sans répondre aux propositions du conseil de classe, une fenêtre pop-up s'ouvre pour l'avertir :